

CONVOCAATION

Conseil municipal

Service : direction générale des services

Adressé à : Mesdames et Messieurs les adjoints et les conseillers municipaux

Cesson le : 15/03/2023

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister au Conseil Municipal qui aura lieu le :

Mercredi 22 mars 2023
à 20 heures
salle Chipping Sodbury
rue de la Plaine

Ordre du jour

- Appel nominal des conseillers municipaux
- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 08 février 2023
- Information sur les décisions prises dans le cadre de l'article L.2122-22 du CGCT

Finances

(rapporteur M. le Maire – M DUVAL)

- Approbation du compte de gestion 2022
- Approbation du compte administratif 2022
- Affectation du résultat 2022
- Vote du budget primitif 2023
- Fixation des taux 2023 pour la fiscalité directe locale
- Attribution de subventions aux associations pour l'année 2023
- Attribution de subventions à la crèche parentale « les P'tites pousses » pour l'année 2023
- Contributions aux organismes de regroupements pour l'année 2023

Administration générale

(rapporteur M. le Maire)

- Abrogation délibération n°76-2022 relative à la demande de subvention dotation d'équipement des territoires ruraux
- Ouverture dominicale pour l'année 2023 pour l'ensemble des commerces de détail présents sur la commune de Cesson, suite aux dispositions de la loi du 06/08/2015
- Autorisation donnée au maire de signer une convention-cadre constitutive de groupement de commandes avec Grand Paris Sud
- Autorisation de recueil d'information concernant le suivi administratif et le suivi des autorisation quinquennales d'exploitation des systèmes de vidéoprotection communaux de Sénart par grand paris sud

Urbanisme

(rapporteur M. BELHOMME)

- Approbation et autorisation de signature De la convention partenariale relative à la gouvernance de l'opération zone d'aménagement concertée dénommée centre ville a cesson entre la commune de Cesson, la communauté d'agglomération grand paris sud seine Essonne Sénart et l'établissement public d'Aménagement de Sénart
- Participation financière d'équilibre de la commune de Cesson a la réalisation de l'opération d'aménagement constitutive de la zone d'aménagement concertée dénommée centre-ville
- Complément apporté à la délibération n°98-2022 instituant le Droit de Prémption Urbain Renforcé sur le territoire communal
- Engagement de la procédure de désaffectation et de déclassement partiel de la voie communale dénommée route de Boissise à saint leu ouverte à la circulation publique en vue de son aliénation au ministère des armées

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Olivier CHAPLET
Maire de Cesson



POUVOIR

Je soussigné(e).....

donne pouvoir à.....

Pour le représenter au Conseil Municipal du

Signature :